



Gabriel Amard et Paul Mougenot n'ont été acceptés dans aucun groupe au Sénat.

LES BRÈVES

Gabriel Amard et Paul Mougenot sans groupe au Sénat

📅 lundi 05 octobre 2026 👤 Tris Acatrinei ⌚ 2 min de lecture

Ce lundi 5 octobre 2026, le Sénat devait publier la composition des groupes politiques du Palais du Luxembourg ainsi que le nom des différents présidents de groupe.

Un média libre grâce à ses lecteurs

Nous avons fait le choix d'un modèle sans paywall, ni publicité.
Si l'objectif mensuel est atteint, le média reste entièrement accessible à tous.
Votre soutien permet de rendre cela possible.

Deveniri donatori regaleri

La composition est disponible à cette [adresse](#).

Contrairement à l'Assemblée nationale, les non inscrits disposent d'un groupe, qu'on peut qualifier de « technique » : la réunion administrative des Sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe (RASNAG).

Jusqu'à présent, cette réunion servait surtout pour les sénateurs du Rassemblement National, qui n'étaient pas assez nombreux pour former un groupe. Cela n'est plus le cas, comme on peut le voir avec le groupe Union Nationale pour les Territoires, qui comporte des élus du Rassemblement National et de l'UDR.

On aurait pu croire que cette réunion administrative ne compterait aucun membre.

Pour cette cuvée 2026, elle en compte deux : Gabriel Amard et Paul Mougenot.

Pour le premier, on sait que le groupe écologiste ne voulait pas l'accueillir, Yannick Jadot s'y était très fortement opposé. Mais, on aurait pu penser qu'il allait ~~être accueilli~~ rejoindre dans le groupe communiste, dont l'intitulé complet est « Communiste Républicain Citoyen et Écologiste – Kanaky ». Cela n'a pas été le cas, sans que l'on sache pourquoi*.

Quant au second, Paul Mougenot, la raison est plus simple. Comme l'ont rapporté **nos confrères de Libération, le nouveau sénateur de l'Aisne est un ancien militant de l'Action Française**. Son profil était donc problématique pour le groupe LR, présidé par Mathieu Darnaud. Quant au groupe Union Nationale pour les Territoires, il aurait semblé difficile de l'accueillir alors que le Rassemblement National est empêtré dans les propos antisémites de Jordan Bardella.

Comme à l'Assemblée nationale, la composition des groupes peut toujours être modifiée en cours de route. En fonction des alliances, Gabriel Amard pourra toujours rejoindre un groupe, reste à savoir lequel.

*Mise à jour du 6 octobre 2026 à 16 h 55.

La présidente du groupe Communiste Républicain Citoyen et Écologiste – Kanaky, Cécile Cukierman, nous a contacté, en nous indiquant que son groupe n'avait reçu aucune sollicitation de la part de Gabriel Amard pour intégrer le groupe communiste. C'est donc, de son propre chef, que Gabriel Amard a décidé de rejoindre les RASNAG et non un éventuel rejet de la part du groupe communiste.

 Dans la même rubrique

Sénatoriales 2026 :
pas de révolution,
mais quelques
changements

■ Iulian 28 septembrie 2020

Résultats du premier tour des sénatoriales 2026

📅 dimanche 27 septembre 2026

Les députés en embuscade pour les sénatoriales 2026

📅 mardi 15 septembre 2026

Soutenir le Projet Arcadie

ou via Donorbox si vous souhaitez faire un don défiscalisé ou directement sur la jauge.

ANALYSTS' REPORT : 2009-000



LES BRÈVES

Gabriel Amard et Paul Mougenot sans groupe au Sénat

📅 lundi 05 octobre 2026 👤 Tris Acatrinei ⌚ 2 min de lecture

Gabriel Amard et Paul Mougenot n’ont été acceptés dans aucun groupe au Sénat.



NIS 2 de nouveau reporté

📅 lundi 05 octobre 2026 ⌚ 2 min de lecture



NIS 2 enfin à l’agenda parlementaire

📅 mardi 22 septembre 2026 ⌚ 1 min de lecture



Loi Miller : le Conseil Constitutionnel dit non

📅 vendredi 14 août 2026 ⌚ 2 min de lecture



Protection des enfants : le texte adopté en première lecture

📅 mardi 21 juillet 2026 ⌚ 1 min de lecture

Le dernier rapport

Tout voir



LES RAPPORTS

Le jeu des ombres : les ingérences étrangères à ciel ouvert

📅 lundi 11 décembre 2023 👤 Tris Acatrinei ⌚ 1 min de lecture

En déclarant une nouvelle fois la guerre à l’Ukraine, Vladimir Poutine ne s’attendait probablement pas à ce que l’Europe s’unisse contre lui. Il nous a pris par surprise alors qu’il n’avait jamais caché ses intentions.

Les fiches de parlementaires

Vous pouvez retrouver les fiches des parlementaires, les tableaux thématiques et le moteur de recherche croisée, à **cette adresse**.

Le Projet Arcadie est un média parlementaire, enregistré sous le numéro 0623 Z 94949 auprès de la CPPAP.

Les informations relatives au Projet Arcadie

Les informations financières du Projet Arcadie

Mentions légales

Conditions générales d’utilisation

RGPD – Données personnelles

Recrutements, collaborations et stages

Les sources du Projet Arcadie